

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 16 mai 2019

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 30 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Martine CESARI - Gaby CHARROUX - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Maryse JOISSAINS MASINI - Didier KHELFA - Richard MALLIÉ - Xavier MERY - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Eric LE DISSÈS.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 005-5829/19/BM

■ Participation de la Métropole Aix-Marseille-Provence au fonctionnement de l'Association APEX - Approbation d'une convention MET 19/10798/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Le tissu économique de la Métropole Aix-Marseille-Provence est essentiellement composé de TPE et de PME qui rencontrent plus de difficultés que les grands groupes pour établir des relations commerciales durables. Or le développement de cette typologie d'entreprises sur les marchés extérieurs est un gage de pérennité et d'ouverture aux réalités de la mondialisation, d'autant plus dans le contexte économique actuel où les relais de croissance se font sur les marchés internationaux. Face à ce constat, il apparaît nécessaire de soutenir les actions en faveur du développement international de ce secteur d'entreprises.

L'association Club WTC APEX a été créée en 1975 par des chefs d'entreprises marseillais ayant déjà une activité à l'international et désireux de s'y développer davantage.

Premier Club exportateur de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Club WTC APEX fédère plus de 120 entreprises adhérentes, au niveau régional, qu'il s'agisse de PME primo-exportatrices, ou de PME déjà expérimentées, mais également de grands groupes régionaux souhaitant partager leur savoir-faire et leur expérience à l'international.

L'objectif principal de cette association est de faciliter le développement de liens entre chefs d'entreprises intéressés par un échange d'expériences, d'informations ou par la mise en place d'actions communes.

L'activité de l'APEX se structure autour de 4 grandes actions :

- Networking export

De nombreux événements sont organisés à l'instar des clubs action business, clubs de l'international (conférences), pépites de l'international (visite d'une entreprise exportatrice).

Signé le 16 Mai 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 05 juin 2019

- Compétence export

Le but est d'aider les entreprises à monter en compétence sur des profils de commerce international. Ainsi l'APEX aide à la promotion des formations initiales à l'international, organise depuis 2 ans un forum spécialisé au recrutement export et gère un outil de bourse d'emploi export.

- Objectif export

Il s'agit d'un accompagnement individualisé en place depuis 2005 à destination des TPE/PME du territoire quel que soit leur niveau d'internationalisation. Le programme comprenant 15 ateliers s'appuie sur un réseau de parrains bénévoles occupant des postes clés à l'international souvent Conseillers du Commerce Extérieur de la France CCEF. Cette prestation est facturée 12.000 euros aux entreprises. Depuis 10 ans, plus de 80 entreprises ont été accompagnées.

- Offre internationale d'accueil et d'accompagnement des talents

Le développement d'une entreprise suite à un rachat, une restructuration est souvent l'aboutissement d'un long processus de réflexion relevant d'une multitude de critères et que la dimension humaine joue un rôle clef. Cette action consiste à présenter aux salariés et à leurs familles les atouts du territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence, faciliter leur installation (démarches administratives, inscriptions scolaires...) et accompagner les conjoints dans leurs recherches d'emploi.

Pour mémoire, la subvention allouée par la Métropole Aix-Marseille-Provence à l'APEX était de 13 000 € en 2018.

Compte-tenu de son ambition en terme d'attractivité, notamment sur le plan international, avec l'implantation d'entreprises étrangères sur le territoire et le renforcement des compétences au sein des entreprises au travers de recrutement de talents internationaux, le territoire Aix-Marseille-Provence souhaite contribuer aujourd'hui au déploiement d'un nouvel outil favorisant l'attractivité et l'accueil notamment de talents.

Fort de cette analyse, l'APEX, Club de l'International du World Trade Center, propose de mettre en œuvre un outil répondant à cet objectif, en associant tous les acteurs publics et privés autour d'une offre « B'WELLCOME » en capacité de :

- Renforcer l'attractivité du territoire,
- S'engager pour la création d'emploi,
- Développer les entreprises et leur permettre d'attirer les talents notamment internationaux dont elles ont besoin.

L'APEX propose de concevoir, piloter et regrouper une offre impliquant les services des collectivités publiques (Métropole Aix Marseille Provence et Ville de Marseille) et des acteurs privés afin d'offrir un service global aux entreprises du territoire, ainsi qu'à celles qui envisagent de s'y installer.

L'APEX dispose de nombreux atouts pour piloter et développer ce service, en tant :

- Qu'expert de l'International, au cœur de tous les réseaux business depuis plus de 40 ans,
- Que Club d'Entreprises, en lien direct avec les entreprises du territoire
- Qu'acteur au cœur de tous les réseaux business locaux (UPE 13, Medef, UPVar, CCI International, CCIMP) et réseaux internationaux France et Etranger (CCEF, AfricaLink, World Trade Center Association...)
- Que spécialiste de l'ingénierie de projet avec notamment CAP EXPORT et RECRUT'EXPORT.

Les publics ciblés sont les entreprises de l'international et françaises qui souhaitent attirer des talents et se développer sur le territoire de la métropole.

Les objectifs sont :

- Créer un guichet unique pour plus de visibilité et de lisibilité auprès des entreprises et des acteurs publics et privés du territoire,
- Regrouper et optimiser les compétences pour proposer une offre complète,
- Créer une WELCOME TEAM opérationnelle en capacité de traiter des projets d'importance en démultipliant les synergies,
- Faire monter en compétences les entreprises et participer à leur développement.

Le dispositif « B'WELLCOME » permet d'intégrer les acteurs publics et privés (Ville de Marseille, CCIMP, APEX, EPAEM), de renforcer l'attractivité du territoire, d'attirer des nouveaux talents pour le compte d'entreprises de la région.

Les phases sont les suivantes :

- BWELLCOME.FR : un guichet unique qui informe les collaborateurs et leur famille tout au long de leur intégration.

- ATTRACTIVE SESSIONS & DISCOVERY TOUR : les équipes rencontrent les « talents » dans un 1er temps pour découvrir les avantages de ce territoire et leur présenter le dispositif puis les invitent à découvrir le territoire.

- Aix Marseille Provence CARD : pour faciliter les demandes administratives des salariés des nouveaux arrivants.

- HOME SWEET HOME : l'APEX, en s'appuyant sur des experts de la relocation (selon une charte de qualité préétablie), facilite la recherche de leur future résidence (selon un cahier des charges à établir).

- EASY SCHOOL : l'APEX, en s'appuyant sur des experts de la relocation (selon une charte de qualité préétablie), facilite la recherche des établissements scolaires, internationaux ou pas, qui accueilleront leurs enfants,

- EASY FRENCH : proposition de cours de français langues étrangères

- FRENCH TOUCH : pour faciliter l'intégration professionnelle, des formations interculturelles sur-mesure telles que « Comment travailler avec les français ? », « Comment travailler dans une entreprise multiculturelle ? »,

- JOB GATE : avec l'outil RECRUT'EXPORT et grâce à son réseau de cabinet de recrutement spécialisés (cabinets d'Outplacement), l'APEX facilite également l'insertion professionnelle des accompagnants (conjoint, conjointes),

- MONEY GATE : faciliter l'ouverture de comptes bancaires en local.

Les indicateurs de réussite seront le nombre de familles accompagnées ainsi que le nombre de partenaires mobilisés (agences de relocation, cabinets de recrutement, organisme de formation...),

Ainsi, l'association constituera le rapport d'activité de l'opération « B'WELLCOME » présentant un descriptif des actions ainsi que le nombre de salariés et familles installées.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Signé le 16 Mai 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 05 juin 2019

- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération N°FAG 21-5718/19/CM du Conseil de la Métropole du 28 mars 2019 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole.

Oui le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- La cohérence avec la stratégie de développement économique de la Métropole d'Aix-Marseille Provence ;
- Le contrat de ville intercommunal, notamment son pilier « développement de l'activité et de l'emploi » ;
- La plus-value impulsée par la création et l'innovation, le développement des marchés par la communication et la mise en commun des ressources ;
- La proposition de l'initiative de l'APEX de mettre en place un nouveau dispositif adapté ;
- L'implication financière des principaux acteurs concernés (Ville de Marseille, CCIMP et EPAEM).

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention de fonctionnement d'un montant de 115.000 euros à l'association APEX au titre de l'année 2019.

Article 2 :

Est approuvée la convention ci-annexée relative à l'attribution d'une subvention à l'APEX.

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention et tout document y afférent.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal Métropole 2019 de la Métropole Aix-Marseille-Provence– Chapitre 65 – Article 65748 - Sous Politique B320.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Développement des entreprises,
Zones d'activités, Commerce et Artisanat

Gérard GAZAY

Signé le 16 Mai 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 05 juin 2019